

Intersyndicale SUD CGT CNT
Intersyndicale.sea35@gmail.com

A Mr le Directeur Général
Vincent Marchand
A Saint-Grégoire, le 31 mars 2022

Objet : Préavis de grève du Mardi 5 avril 2022

Monsieur le Directeur Général,

Par la présente et conformément à l'article L2511-1, L2512-1 et suivants du Code du travail, nos syndicats ont l'honneur de vous déposer un préavis de grève pour le mardi 5 avril 2022 de 12h à 18H, couvrant l'ensemble des salariés de la SEA35.

Par ce préavis nous exigeons :

- **que s'engagent de réelles négociations avec les financeurs pour défendre un budget adapté aux besoins des publics, avec des moyens humains à la hauteur de l'accompagnement social nécessaire aux enfants, aux femmes et aux hommes sans hébergement**
- **si nous devons en arriver là, que l'État et la SEA35 reclassent et garantissent a minima aux salariés concernés un contrat de travail équivalent**
- **que la SEA35 renforce le Pôle Précarité Insertion, par l'amélioration des conditions de travail pour l'ensemble de ses services, et en développe de nouveaux par des projets répondant aux besoins des publics et non en répondant à la commande politique ou à de néfastes appels à projet**

Recevez, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Pour l'intersyndicale Emmanuel Morio, Délégué Syndical CNT SEA35



Sud Santé Sociaux

Sectionsudsea35@gmail.com



CNT Santé social et CT 35

Emmanuel Morio

06 22 03 17 78

sectionntsea35@gmail.com



CGT Santé Action sociale

Christophe Saveret

06 22 03 17 95

christophe.saveret@gmail.com